





# Schéma Directeur des Systèmes d'Informations

Février 2018







### Introduction

### Contexte marqué par plusieurs réformes importantes

- ➤ Impact du régime juridique des GHT qui prévoit la définition d'un schéma directeur des systèmes d'information pour chaque groupement et un pilotage unique des systèmes d'information rattaché à l'établissement support.
- ➤ Création d'outils pour permettre aux établissements de santé de développer les relations avec leurs partenaires, et ainsi donner corps aux parcours de soins.

#### Rappel du contexte réglementaire

- ➤ Article 5. 6132-15-I du Code de la santé publique : le SIIH convergent du GHT comprend des applications identiques pour chacun des domaines fonctionnels. Les établissements parties au GHT utilisent un identifiant unique pour les patients.
- ➤ Un schéma directeur du SI du GHT, conforme au PMP, est élaboré par le directeur de l'établissement support du GHT, après concertation avec le comité stratégique.







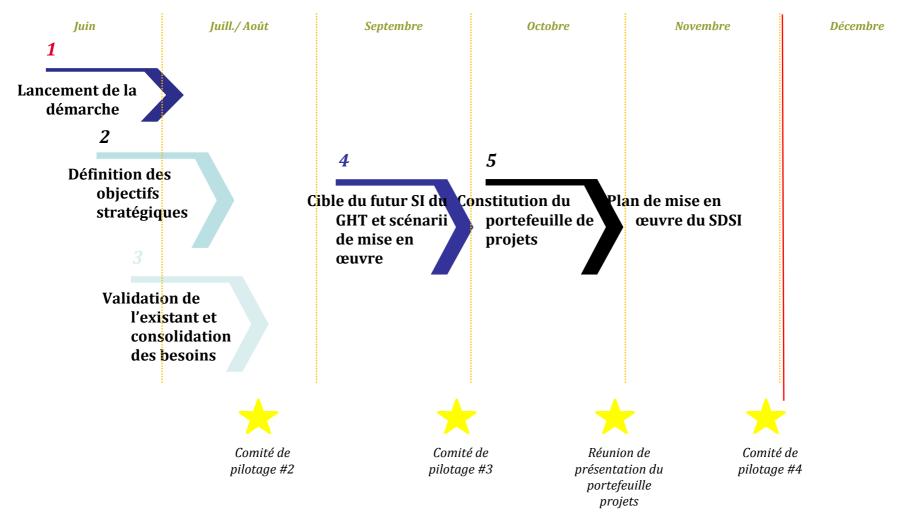
# 1. Elaboration du schéma directeur du système d'information du GHT

### Méthodologie suivie

- ➤ Mise en place d'un COPIL SDSI constitué des directions, des DIM et des présidents de CME des 3 établissements
- ➤ Recours à un Assistant à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) constitué sous forme de groupement, PwC et Cosilog
- ➤ Définition d'un calendrier de travail permettant de respecter l'échéance du 1er janvier 2018
- > Réalisation par l'AMO d'un travail de diagnostic des SI actuels du GHT
- Proposition d'axes directeurs pour le futur SDSI
- Objectif d'un livrable fixant un plan de déploiement avec chiffrage des différentes étapes.

## Point d'avancement du projet



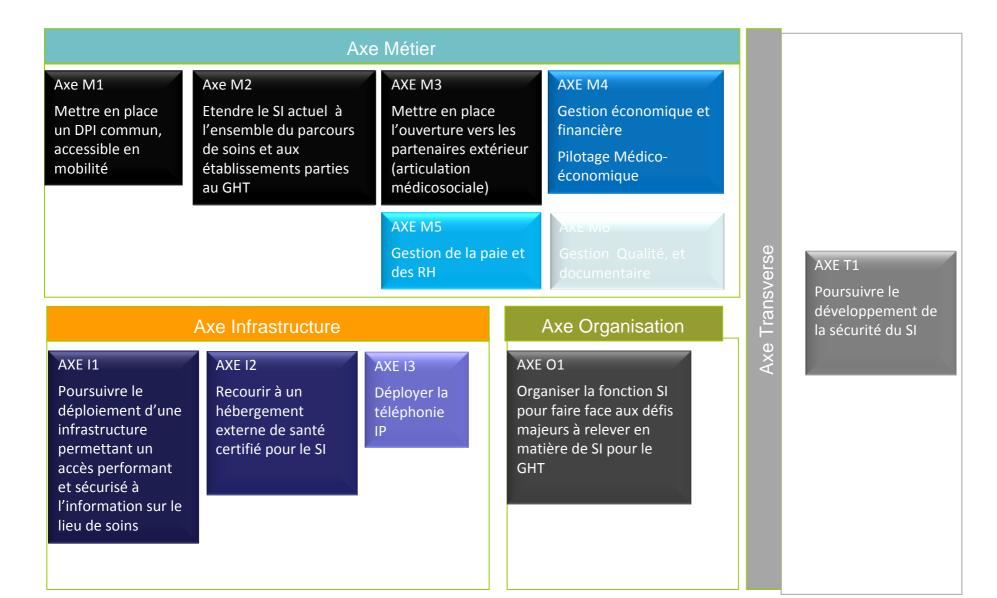


31/07

3/10

14/11

### Les orientations déterminent la Stratégie du Schéma Directeur, déclinée par axes métier, infrastructure et organisation



### La Logique de mise en œuvre du SDSI

